

## **Préavis du Comité de direction de l'ASIJ No. 02/2020**

### **Demande de crédit de CHF 570'000.-- TTC pour la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m<sup>2</sup> au Collège du Raffort à Jorat-Mézières**

---

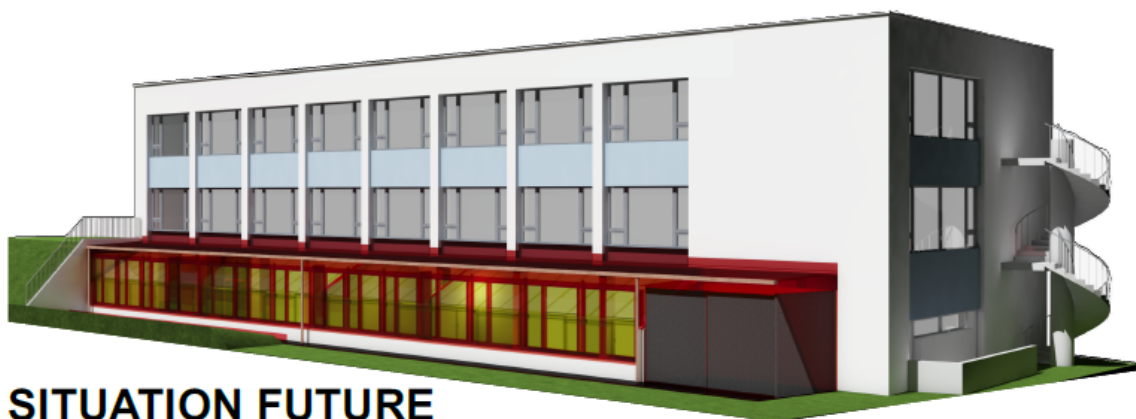
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Objet du préavis**

À la suite de la demande du crédit d'études de Fr. 37'000. – pour financer le dossier de préparation de mise à l'enquête de la réfection de la façade sud et la verrière datant de 1991, nous avons l'avantage de vous soumettre la demande de crédit pour ces travaux. Par la même occasion, nous profitons de construire un local externe de 20m<sup>2</sup> qui servira à stocker la réserve de bois pour les travaux manuels et divers petits matériels de conciergerie.

##### **1.1 Préambule**

La verrière de la façade de 1991 est en mauvais état et il y a des infiltrations d'eau par les fenêtres. Elle n'est pas équipée de vitres performantes et laisse passer la chaleur, de plus les stores extérieurs sont en très mauvais état et souvent hors service. De ce fait, la température à l'intérieur de la pièce est très élevée dès la fin du printemps jusqu'au début de l'automne. L'isolation n'est pas optimale.



## 1.2. Projet

Deux bureaux d'architecture ont été mandatés pour évaluer la situation et faire une offre pour la préparation du dossier de mise à l'enquête. Le bureau EPURE de Moudon est adjudicataire. À la suite de leur analyse, un changement de concept avec surélévation du toit est prévu : toit à faible pente recouvert de placage cuivre sur charpente en bois, façade vitrée sur toute la longueur. Le concept répond aux exigences actuelles d'isolation thermique ainsi qu'à celles de la DGEO en ce qui concerne l'apport de lumière naturelle. Lors de nouvelles constructions, il est nécessaire de s'aligner aux normes incendie actuelles ; de ce fait les portes doivent être transformées. Des stores extérieurs verticaux seront installés ainsi qu'un éclairage LED sous-plafond. Les travaux seront exécutés durant les vacances d'été 2020.

## 2. Coût des travaux

Récapitulatif des coûts selon devis

Montant par corps de métier	Montant TTC
Maçonnerie	94 000,00
Charpente	104 000,00
Menuiserie	78 000,00
Installation de chauffage	70 000,00
Peinture	39 000,00
Serrurerie	19 500,00
Electricité	22 000,00
Ingénieur AEAI	4 000,00
Portes et verres anti-feu	70 000,00
Stores	22 500,00
Déménagement	3 500,00
Nettoyage	3 000,00
Surveillance chantier	3 500,00
Divers, imprévus (7,5 %)	37 000,00
Total	<u>570 000,00</u>

## 3. Crédit

Le Comité de direction de l'ASIJ sollicite un crédit de CHF 570'000.-- pour la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m<sup>2</sup> au Collège du Raffort à Jorat-Mézières.

### 3.1 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 30 ans, la première fois en 2021.

### 3.2 Financement

Les coûts seront financés par l'emprunt.

## 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 02/2020 du Comité de direction du 29 janvier 2020
- vu le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DÉCIDE

1. **D'accorder au Comité de direction de l'ASIJ un crédit de CHF 570'000 .— pour la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m<sup>2</sup> au Collège du Raffort à Jorat-Mézières.**
2. **De financer ce montant par l'emprunt.**
3. **D'amortir les coûts sur une période de 30 ans, la première fois au budget 2021.**

Au nom du Comité de direction



Etienne Cherpillod  
Président



Fabienne Blanc  
Secrétaire

Préavis adopté par le Comité de direction le 29 janvier 2020  
Responsables : Etienne Cherpillod, Yves Boand, Nicolas Deprez